

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Épisode exceptionnel de nuisance de moustiques issus des zones humides

On enregistre, depuis le début de la semaine, une émergence de moustiques adultes dans plusieurs zones humides à submersions temporaires incluses dans le secteur d'intervention de l'EID Méditerranée, en particulier autour du Grau-du-Roi / Aigues-Mortes / La Grande-Motte, et, plus à l'ouest, de Palavas, de Marseillan, de Gruissan et, dans une moindre mesure, autour de l'étang de Salses.

Cette situation s'explique de la manière suivante : après une période continue de sécheresse concernant toute notre région, sont intervenus courant juin une succession de coups de mer et, surtout, des orages localisés dans la nuit du 23 au 24 juin (plus de 80 mm à certains endroits), qui ont submergé un grand nombre de zones humides à submersions temporaires, provoquant l'éclosion d'une profusion d'œufs pondus par les femelles de l'espèce anthropophile (piquant l'Homme) *Aedes caspius* et accumulés durant la période très sèche précédente, entraînant l'apparition de larves de moustiques, avec des densités particulièrement élevées.

Bien sûr, les équipes opérationnelles de l'EID Méditerranée ont procédé aussitôt, y compris le week-end, à une série de traitements antilarvaires, soit, depuis le 20 juin, près de 2 300 hectares de zones humides (703 ha dans le Gard, 354 ha dans l'Hérault, 787 ha dans l'Aude, 443 ha dans les Pyrénées-Orientales), principalement, compte tenu de l'étendue des territoires concernés, par moyens aériens. Il convient en effet, à cette période de l'année, de réagir très rapidement et de traiter dans les 2 à 3 jours qui suivent les mises en eau.

Cependant, les conditions météorologiques, principalement le vent, ont retardé certaines interventions aériennes. Et d'autres contraintes sont intervenues, constituées par :

- le couvert végétal, maximal à cette saison, de certains gîtes de reproduction de l'espèce de moustiques ciblée, rendant plus difficile la pénétration dans le milieu en eau du bio-larvicide *Bacillus thuringiensis ser. israelensis* (Bti), seul produit biocide homologué et disponible pour ces traitements.

- la faible hauteur d'eau, qui réduit le temps d'action du produit.

- les fortes chaleurs, qui accélèrent le développement larvaire, rendant les traitements moins efficaces.

- les mesures de protection des habitats d'espèces protégées, qui s'appliquent dans cette période au sein des espaces sensibles classés « *Natura 2000* ».

- pour le pourtour de l'étang de Salses, l'incendie majeur de la semaine dernière sur le même secteur, qui a décalé l'intervention des avions de l'EID, avec des conséquences sur l'efficacité des traitements.

... / ...



... / ...

Certains traitements s'en sont trouvés insuffisamment efficaces, sans possibilités de reprises au regard de la durée très courte du développement larvaire, indexée sur les températures très chaudes.

Ainsi, malgré nos efforts, des émergences de moustiques sont advenues et des nuisances se produisent, favorisées par les chaleurs actuelles, qui, bien que sans commune mesure avec ce qui résulterait de l'absence de traitements, sont perçues de façon très gênante en ce début de saison estivale.

Les évaluations effectuées montrent que certains moustiques adultes réchappés de ces traitements pourraient migrer vers d'autres zones agglomérées.

Nos services sont mobilisés pour contrôler au plus près la population de ces moustiques nuisants. Compte tenu de cette éclosion exceptionnelle, à l'échelle d'une bonne part du littoral de la région, des interventions terrestres très ponctuelles, elles-mêmes exceptionnelles, contre ces moustiques à l'état adulte pourraient être effectuées dans les secteurs urbains les plus impactés, à la demande des collectivités et après accord des autorités, dans les conditions prévues par les arrêtés préfectoraux annuels encadrant les opérations de démoustication, à l'instar de celles qui ont eu lieu en 2015, lors d'un épisode comparable. À condition que la météo, en particulier les conditions de vent, et les contraintes réglementaires les rendent possibles.

Enfin, il faut souligner que les orages, précédés et suivis de fortes chaleurs, donc d'arrosages, ont été très favorables au développement du moustique-tigre, espèce urbaine, dans divers réceptacles généralement secs à cette période. Les nuisances dues à cette espèce, en se conjuguant avec celles des moustiques nuisants issus des zones humides, sont susceptibles d'augmenter la gêne ressentie par les populations. Dans ce cas, il importe de prévenir ces situations en veillant, chacun chez soi, à vider les eaux stagnantes ou en rendant étanches les récipients recueillant de l'eau par une toile moustiquaire fine et/ou un couvercle.

**Contact :**

Direction de la communication  
04 67 63 67 51  
eid.com@eid-med.org

Certifié QSE

